

CANADA

II

*Le Premier Ministre et Ministre des Affaires
extérieures au Haut Commissaire du Canada
à l'Inde*

La Nouvelle-Delhi,
3 mai, 1957.

MONSIEUR LE HAUT COMMISSAIRE,

Par votre note du 3 mai 1957 vous m'informez que le Gouvernement canadien propose, sous réserve de l'assentiment du Gouvernement indien, de modifier l'accord relatif à l'entrée au Canada des citoyens de l'Inde désireux de s'y établir, réalisé par un échange de notes en date du 26 janvier 1951.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les propositions énoncées dans votre note sont jugées acceptables par le Gouvernement indien et je vous confirme que votre note et la présente réponse constituent une modification à l'accord conclu le 26 janvier 1951 entre nos deux Gouvernements.

Veillez agréer, Monsieur le Haut Commissaire, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

*Le Premier Ministre
et Ministre des Affaires extérieures,*
JAWAHARLAL NEHRU.

Monsieur Escott Reid,
Haut Commissaire du Canada,
La Nouvelle-Delhi.

DOUBLES IMPOSITIONS

Impôts sur le revenu

Convention entre le Canada et la
République fédérale d'Allemagne

Signée à Ottawa le 4 juin 1956

Instruments de ratification échangés
à Bonn le 5 juillet 1957

En vigueur le 5 août 1957

EDMOND CLOUTIER, CH. BÉGIN, S. J.
Queen's Printer and Controller of Stationery
OTTAWA, ONT.